

Journal d'informations municipales

Le Petit Léraysien



COMMUNE DE LÉRY



Novembre / Décembre 2020 - Numéro 2

• ÉDITORIAL •

• SOMMAIRE •

• 01-02 •
ÉDITORIAL ET
À L'ÉCOUTE

• 03-04 •
FORUM DES
ASSOCIATIONS
ET LE MARCHÉ

• 05-06 •
DÉGRADATION DE
L'ÉGLISE
ET DÉCHÈTTERIES

• 07-08 •
SAINT-OUEN 2020

• 9-10 •
LA VIE LÉRYSIENNE
ET
ENFANCE/JEUNESSE

• 11-12 •
11 NOVEMBRE,
CCAS ET
ENTREPRISES

• 13-14 •
SALLE DES PRUNUS,
COMMUNICATION,
L'ARBRE DE SUZANNE
ET ÉVÈNEMENTS

Directrice de publication :
Janick Léger

Rédaction et mise en page :
Kévin Lanctuit,
Romuald Cocagne,
Christelle Demante,
Yoann Cancalon.

Crédits photos :
Pôle communication,
Emmanuel Bloch,
Freepik.

Impression :
Papier 100% recyclé,
Imprimé en Normandie,
IRS Imprim'Vert.

Madame, Monsieur,

A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes de nouveau en confinement, un peu différent du précédent, mais avec toujours l'ambition de réduire les risques de contamination. C'est l'enjeu des contraintes imposées. À l'horizon, nous avons tous en tête les fêtes de Noël que nous rêvons de passer en famille (tout en restant raisonnables).

Cette année bien particulière pour chacun l'est tout autant pour notre équipe municipale qui a pris ses fonctions depuis 6 mois. Nous avons rangé une partie de notre programme d'animations que nous espérons pouvoir développer l'année prochaine. Nous avons appris à attendre les protocoles sanitaires, à les anticiper pour les mettre en place souvent dans l'urgence. J'ai tenu à ce que les services publics municipaux restent ouverts car il nous revient d'assurer votre accueil et votre accompagnement en cas de besoin.

Mais tous ces moments difficiles ont vu aussi des beaux gestes de solidarité et de vivre ensemble : 60 personnes pour l'opération « Nettoyons notre ville », des partenariats entre nos commerçants et le club des anciens en faveur de nos séniors, des distributions d'attestations vers les moins mobiles d'entre nous. Il reste à disposition des masques du Département et des masques faits maison pour toute personne souhaitant en bénéficier.

Dès que cette pandémie le permettra, les associations pourront investir la salle des Prunus dont nous avons obtenu la réouverture auprès de la commission de sécurité. C'est aussi cela le vivre ensemble que de permettre à des groupes constitués de disposer d'un local approprié.

Le budget assaini devrait nous permettre en 2021 de repartir sur des bonnes bases et d'écrire un programme pluriannuel d'investissement, rendant ainsi lisible l'échéancier des travaux sur les années à venir. Car il y a à faire : le toit de la poste, la cour d'école, la charpente de la mairie, l'isolation thermique des bâtiments, la sécurisation des ateliers et de l'école, l'éclairage de l'éco-quartier des sentiers. Mais c'est avec enthousiasme et détermination que l'équipe municipale s'engage dans tous ces chantiers.

Pour nous suivre, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre nouveau site « www.communedelery.fr » est ouvert, nous l'avons voulu intuitif, interactif et j'espère qu'il vous plaira. Toutes vos remarques et informations sont les bienvenues pour l'enrichir et le faire vivre.

Nous mettons tout en œuvre pour que la période des fêtes soit un moment, malgré tout, de plaisir et de rencontres (à distance). Pour cela, nous viendrons à vous pour la distribution des colis de Noël et nous marquerons, avant la sortie des classes, un temps de convivialité avec les enfants. Nous avons aussi lancé un concours de décorations des maisons, des entrées, des balcons, des portails. Favorisons les créations artisanales et les matériaux de récupération, n'abusons pas des illuminations, elles consomment et entravent les trames noires. Participons tous à la mise en vie de notre commune par ces décorations partagées.

Je vous souhaite de bonnes fêtes, malgré tout, et surtout prenez soin de vous et des autres.



Très chaleureusement,
Janick Léger, Maire de Léry

• À L'ÉCOUTE •

Nous nous adressons aux acteurs du territoire (professionnels, bénévoles) qui peuvent pendant cette crise sanitaire difficile, repérer des habitants, usagers, résidents, patients, bénéficiaires, salariés, concitoyens fragiles ou fragilisés pendant cette période de confinement. Il ne faut pas hésiter à communiquer cette offre locale ; afin que ces personnes fragilisées puissent bénéficier d'une écoute gratuite et d'un accompagnement avec un ou plusieurs entretiens possibles.

En effet, la situation sanitaire que nous traversons modifie nos habitudes professionnelles, familiales, personnelles. Face à cette situation, certains des publics accueillis, ou que vous accompagnez peuvent être sensiblement déstabilisés. Vous pouvez déceler chez eux une fragilité, une sensibilité liée au confinement. C'est pourquoi, nous vous incitons à les rediriger vers une équipe d'écoute psychologique locale et gratuite. (prise en charge par le Contrat Local de Santé de l'Agglomération).

Katell Bruguera, Psychologue à Val de Reuil, propose des rendez-vous par téléphone : 06.76.70.09.59 ; en visio : Google Meet (la visio de Google gratuit). Dans le respect des normes sanitaires, des consultations physiques (sur rendez-vous) sont possibles au cabinet du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi matin sauf le mercredi. Lieu : 1 Voie de la Ferme, 27100 Val-de-Reuil - Adresse mail : katell.bruguera@gmail.com

Julie Dété, Psychologue à Louviers, propose des rendez-vous par téléphone au 06.16.16.23.74 ou en visio. Dans le respect des normes sanitaires, des consultations physiques sont possibles au cabinet du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et également le samedi matin. Lieu : Maison de santé Les Nicolles, 12 rue Jean Nicolle 27400 Louviers - Adresse mail : dete.julie@gmail.com

En complément de cette offre locale, l'équipe de Terra Psy réactive la plateforme d'accompagnement psychologique multilingue par téléphone (français, anglais, arabe). Les psychologues sont disponibles de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Les consultations sont gratuites au 0 805 383 922.



• PORT DU MASQUE •

Par arrêté préfectoral D3SIDPC 20 190, le port du masque reste obligatoire dans tous les espaces publics jusqu'au 16 décembre.

L'organisation des rassemblements festifs à caractère musical reste interdite sur l'ensemble du territoire du département. La vente à emporter de boissons alcooliques des groupes 3, 4 et 5 demeure interdite entre 20h00 et 6h00 du matin.

• SERVICES •

La Poste reste ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30.

La maison médicale de Léry est ouverte durant le confinement et joignable au 02.32.59.94.24

La Pharmacie est joignable au 02.32.59.04.60. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 18h00.

• LE FORUM DES ASSOCIATIONS •

Le 12 septembre dernier sous un beau soleil, s'est déroulé sur la Place Maurice Hérouard, le premier forum des associations lérysiennes. Un rendez-vous pris par les lérysiens qui sont venus nombreux découvrir la quinzaine d'associations présentes. Au programme; des activités, des petites gourmandises, des rencontres et des partenariats naissants, tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.



	Association	Président(e)
L o i s i r s	Patch Broderie	CALAIS Christine
	L'Atelier	HURARD Martine
	Club du 3ème âge	DRIEUX Denise
M é m o i r e	Le Souvenir Français	LENFANT James
	U.N.C	JIMONET Hervé
	Esprit Village et Patrimoine	DUMONTIER Marc
S o c i a l	A.CO.SE	GAILLARD Éric
	L'Ange Bleu	LAMART Patricia
	Épireuil	GASHER Annick
	Amicale de Léry	LECARFF Nicolas
S p o r t s	La Pétanque Lérysienne	MICHEL Francis
	Les Soucoupes Volantes	LANÇON David
	Étang Albert Manchon	CAPRON Jean-Luc
	Judo Club Léry Poses	MAILHÉ Julien
	Saint-Hubert	CAPRON Jean-Luc
	Racing Club Léry	LAHAYE Laurent
	Tai-Chi-Chuan	MARTINIEN Cynthia
	Non à l'Autoroute	BUNEL Maxime

Pour toute demande d'information ou de contact, merci de vous rapprocher de Bertrand Aubert, conseiller municipal délégué aux associations : b.aubert@communedelery.fr, ou rendez-vous directement en mairie.



• LE MARCHÉ •

Tous les vendredis, vers 13h, nous voyons s'installer notre marché de proximité. Les camions arrivent, les stands sont déployés, la marchandise installée.

Juste après, les commerçants se réunissent sur un étal et partagent un pique-nique, pas du tout improvisé puisque chacun fournit des aliments de son commerce. C'est ainsi que le pâté côtoie le saucisson, le tout mangé dans une baguette achetée chez le boulanger de la commune et arrosé d'une bouteille du maraicher. Une fois les agapes terminées, il est temps de se mettre au travail car les consommateurs arrivent tôt !



« Chez Corinne », on peut acheter plusieurs sortes de poissons fumés mais préparés du jour. On peut aussi trouver des plats préparés, à base de poissons, ou pas. Elle nous rend visite tous les 15 jours et on peut réserver des huîtres, des poissons frais au 06.14.15.84.71.

Le boucher Richard, voisin puisque de Poses, est toujours de bonne humeur, aime deviser avec ses clients et il connaît bien sa clientèle. Il est le dernier boucher abattant du département et toute sa charcuterie est faite maison. Ce qui lui a valu le prix «Stars et Métiers 2020». Vous pouvez lui passer commande au 06.78.96.84.50 et en plus il peut vous livrer.

Nicolas nous propose des produits maraichers locaux et bio à plus de 80%. Il aime le contact et a toujours de bonnes idées d'échanges de recettes, surtout pour les légumes « anciens ». Vous pouvez le retrouver ou le découvrir sur sa page Facebook « Azalée bio » et au 06.22.64.93.25.

Rémy et sa petite marmite est le local de l'étape. Il vous propose chaque semaine avec son food-truck un plat mijoté maison. Pratique le vendredi soir, quand le frigo est vide et que la semaine se termine ! Vous pouvez commander sur sa page Facebook « la petite marmite » ou au 06.76.21.73.57.

A l'heure où les déplacements sont limités, nous avons la chance de recevoir 4 commerces de bouche qui nous accueillent avec le sourire, la bonne humeur et plein de savoirs faire.



• DÉGRADATION DE L'ÉGLISE •

Le 4 novembre 2020 à midi durant le confinement, l'église Saint-Ouen de Léry a été vandalisée par deux individus, ces derniers étaient alcoolisés.

Les deux protagonistes ont en effet cassé deux statues, celle de la Vierge et de Saint Joseph ainsi que des chaises. Des cierges ont été allumés sur le piano de l'église. Les deux individus ont également uriné à l'intérieur à différents endroits.

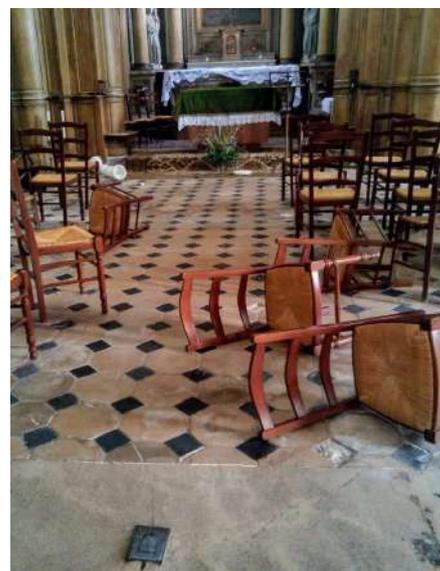
Madame la Maire, au nom de la Commune a été porter plainte le jour même. Les deux individus ont été interpellés et placés en garde en vue.

L'église Saint-Ouen de Léry avait été fermée sur ordre de la gendarmerie. Deux jours après, le 6 novembre, les représentants de la commune sont allés au tribunal d'Evreux où les deux auteurs des faits étaient entendus en comparution immédiate.

Les deux personnes interpellées ont été reconnues coupables de l'ensemble des faits.



L'un a été condamné à 140 heures de travail d'intérêt général dans les 18 mois à venir, avec deux mois de prison en cas de non réponse à la convocation du service pénitentiaire. L'autre, ayant un casier judiciaire, et étant récidiviste a écopé de 8 mois de prison dont 4 avec sursis, et un sursis probatoire renforcé de 24 mois. Son incarcération est immédiate et est assortie d'une obligation d'entamer des soins et une recherche de travail. Le diocèse, présent également, a obtenu, à sa demande, 1€ de dommage et intérêts. Nous sommes tous attristés par cette dégradation et ce manque de civisme en ces temps difficiles. Toutefois, nous veillerons à ce que notre église retrouve sa splendeur d'antan.



• INFORMATIONS DÉCHÈTTERIES •

La carte d'accès à la déchetterie est gratuite. Pour la demander, il suffit de remplir le formulaire sur le site internet de l'Agglomération Seine-Eure: www.agglo-seine-eure.fr en allant dans «Mes démarches en ligne» «Demande de carte d'accès aux déchetteries». La présentation de cette carte est obligatoire pour accéder aux déchetteries du territoire Seine-Eure depuis janvier 2018. Pour la demande, il sera nécessaire d'annexer un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les personnes n'ayant pas internet, il existe un formulaire papier que vous retrouverez en mairie et qui peut également être remis sur demande par le gardien de déchetterie. Il suffira alors d'envoyer la version papier accompagnée du justificatif de domicile par courrier à l'Hôtel d'Agglomération Seine-Eure situé Place Thorel à Louviers. Une fois la demande traitée, la carte sera envoyée au domicile de l'utilisateur par courrier. Après attribution de la carte, tout changement d'adresse doit être signalé à la Direction Propreté et Déchets (02.32.50.85.64).

Pour la collecte des encombrants, les habitants, qui ne peuvent pas se rendre en déchetterie, peuvent prendre rendez-vous en appelant le 02.32.50.85.64 ou en allant sur le site internet www.agglo-seine-eure.fr dans la rubrique «Demande de rendez-vous». L'Agglomération Seine-Eure remplit les plannings des tournées pour le compte de la ressourcerie l'Abri avec qui elle a une convention pour une prestation de collecte chez les particuliers. La ressourcerie ramasse les encombrants qui ne rentrent pas dans une voiture, même s'ils ne sont pas valorisables.

Les types de déchets collectés par la Ressourcerie sont:

- Gros mobilier (tables, canapés, armoires)
- Gros électroménager (lave-linge, congélateur)
- Sommiers / Matelas
- Planches (palettes, meubles démontés)
- Cadres de fenêtres, portes, volets
- Éléments métalliques (poteaux, grillage enroulé)
- Jeux de grandes dimensions (toboggan)
- Revêtements de sol (moquette, linoléum)
- Objets volumineux pour une petite voiture (cumulus)

Les déchets qui ne sont pas collectés dans le cadre de ce service sont :

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement : acides, bases, solvants liquides, aérosols, produits pâteux (peinture, colle, vernis...), huiles, graisses végétales et minérales
- Déchets de travaux domestiques dont gravats, plâtres (poudre ou plaques)
- Objets cassants comme carrelage, faïences, vitres, miroirs
- Déchets végétaux, déchets recyclables, (emballages, cartons et papiers), verre
- Pièces automobiles ou de tout autre véhicule : pneus, batteries
- Piles, tubes néons, ampoules à économie d'énergie, ampoule LED
- Téléviseurs, micro-ondes, ordinateurs
- Vêtements, déchets des établissements artisanaux, industriels, commerciaux et des exploitations agricoles



Horaires Déchetteries	Haye-Malherbe	Vironvay	Val-de-Reuil	Pont-de-l'Arche	Alizay
Lundi		13h30 - 17h45			8h30-11h45/ 13h30-16h45
Mardi	14h00-17h45	13h30-17h45	14h00-17h45	9h00-11h45	
Mercredi	9h00-11h45/ 14h00-17h45	9h00-11h45/ 13h30-17h45	9h00-11h45/ 14h00-17h45	9h00-11h45/ 14h00-17h45	8h30-11h45
Jeudi	14h00-17h45	13h30-17h45	14h00-17h45		8h30-11h45
Vendredi	14h00-17h45	13h30-17h45	14h00-17h45	9h00-11h45/ 14h00-17h45	8h30-11h45/ 13h30-16h45
Samedi	9h00-11h45/ 14h00-17h45	9h00-11h45/ 14h00-17h45	9h00-11h45/ 14h00-17h45	9h00-11h45/ 14h00-17h45	8h30-11h45/ 13h30-17h45

• SAINT-OUEN 2020 •

• SAMEDI 29 AOÛT •

Au matin du samedi 29 août, nous avons réalisé la première opération « Nettoyons notre ville ». Les associations « Clean Walker Rouen » et « Nettoyons notre Normandie » étaient venues nous prêter main forte et contribuer à une belle réussite puisque 60 habitants, jeunes et moins jeunes ont répondu à notre appel. Dans le même temps, et dans le même esprit, l'association Epireuil présentait un atelier de fabrication de lessive et autres produits de manière artisanale. Ainsi qu'une vente de confitures et jus de pommes confectionnés par les bénéficiaires de l'association.



Dans la journée, s'est déroulé le tournoi de pétanque en doublettes formées au stade Raymond Femel. De nombreux joueurs étaient inscrits à ce tournoi malgré la météo capricieuse et ont fait durer le suspense... Le rendez vous est pris pour l'année prochaine.



La fête foraine était de retour sur les bords de l'Eure pour la plus grande joie des plus petits.



Le groupe de musique « swing 276 » était présent le samedi soir pour rythmer la soirée. Plein d'énergie, ils nous ont proposé d'agréables moments musicaux. Dommage que les consignes sanitaires nous interdisent de danser car on voyait bien des pieds et des mains battre la cadence.



Le grand retour des flambeaux, avec le superbe trio « Rolimax » qui a animé cette fin de soirée. Un moment stupéfiant pour les plus jeunes qui venait clôturer le défilé des lampions.



Une vidéo récapitulative de la fête de la Saint-Ouen est disponible sur le Facebook «Commune de Léry» ainsi que sur le site internet: www.communedelery.fr

• SAINT-OUEN 2020 •

• DIMANCHE 30 AOÛT •

Tous les derniers dimanches du mois se déroule l'exposition des voitures anciennes, cela tombait bien nous étions dimanche 30 août !



La traditionnelle messe de la saint Ouen était animée par la chorale « Oh Happy Day » ; de très belles voix pour un bel office.



Même pendant les instants de fête, le devoir de mémoire est important. C'est par le sacrifice des soldats tombés que nous avons la liberté de maintenir nos fêtes traditionnelles.



Moment phare de ce week end : la grande parade ! Elle est passée dans beaucoup de rues et vous avez joué le jeu d'applaudir les groupes de vos fenêtres ou de vos portails.



La star de la parade : le Black Pearl avec ses pirates à bord.

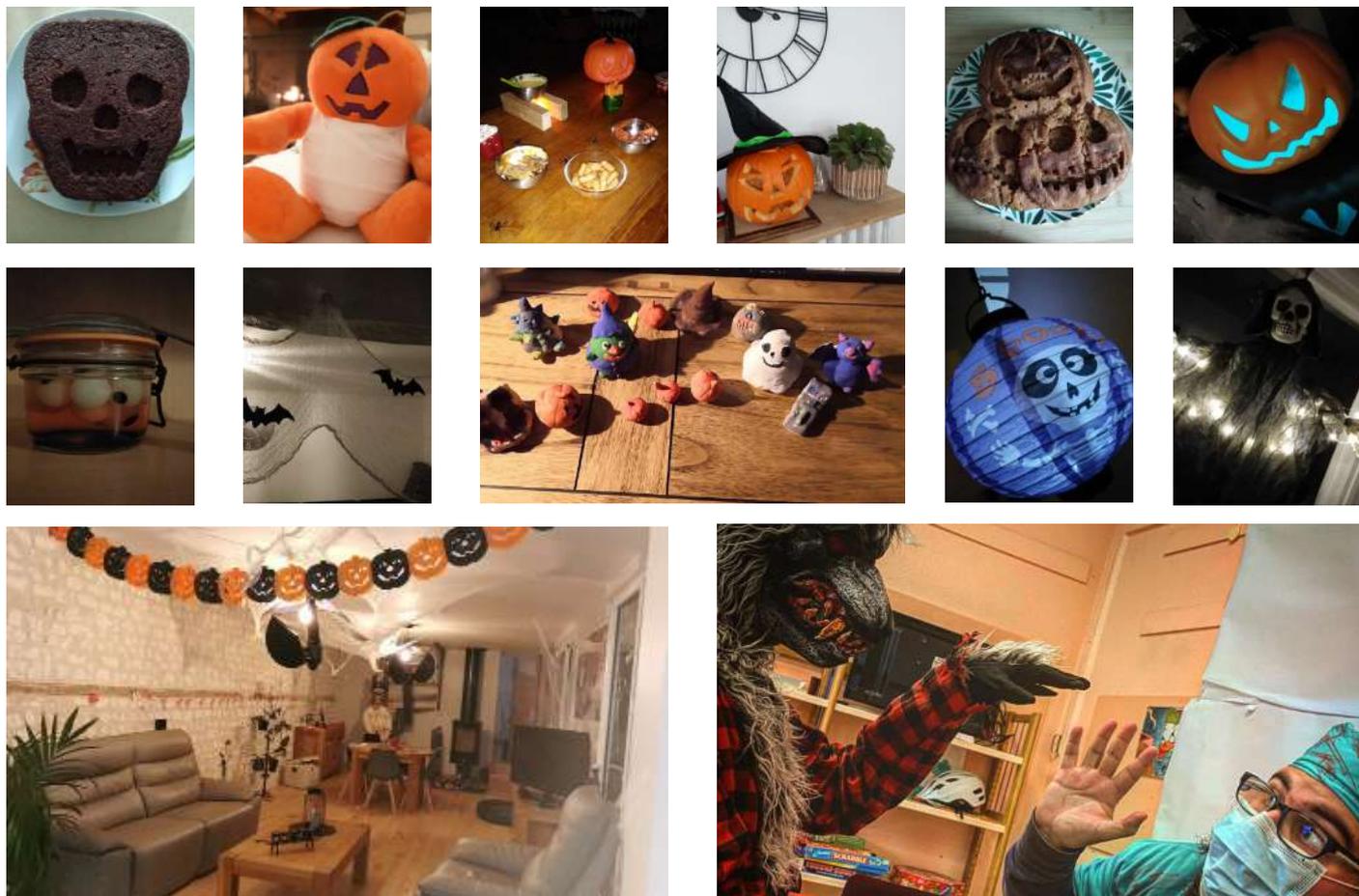


Une vidéo récapitulative de la fête de la Saint-Ouen est disponible sur le Facebook «Commune de Léry» ainsi que sur le site internet: www.communedelery.fr

• LA VIE LÉRYSIENNE •

• HALLOWEEN CONFINÉ •

Afin de rendre le reconfinement un peu moins pénible durant le premier week-end, nous avons lancé l'évènement «Halloween Confiné» sur nos pages Facebook «Commune de Léry» et Instagram «communedelery». Le but était de partager vos décorations, vos déguisements ainsi que vos moments durant votre Halloween à la maison. En voici quelques exemples:



• VIGIPIRATE •

Suite aux récents événements tragiques ayant frappé notre pays, le plan «Vigipirate» a été déployé sur l'ensemble du territoire national.

Pour nous conformer à ce plan «Vigipirate», nous avons installé trois sonnettes à l'entrée des écoles et du centre de loisirs afin de garantir au mieux la sécurité des enfants.

Désormais, ce sont les responsables des deux écoles qui viendront ouvrir la grille ou un animateur du centre, les parents sont priés d'attendre devant les sonnettes. Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces nouvelles dispositions et éviter les retards pour ne pas interrompre les différentes classes.



• ENFANCE / JEUNESSE •

• RENTRÉE DES CLASSES •

Cette rentrée des classes 2020/2021 a vu les écoles de Léry accueillir 76 enfants en Maternelle, et 108 enfants en élémentaire.

Une rentrée bien particulière, puisque les normes sanitaires impliquent des protocoles stricts au sein des classes ainsi qu'aux abords des établissements. Ces normes ont été encore renforcées par le reconfinement, intervenu durant les vacances d'octobre. Ainsi, depuis la rentrée début novembre, les enfants ont l'obligation de porter un masque en classe.

Cela va de soi que les parents doivent également respecter cette règle pour tout déplacement autour et à l'intérieur des écoles. Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les gestes barrières et garantir une population lérysienne en bonne santé.



• ZONE NON-FUMEUR ET FUMEUR •

La commune de Léry, suite à des demandes de parents, a mis en place une zone non-fumeur à l'entrée des écoles et du centre de loisirs ainsi qu'une zone fumeur à l'entrée de la Salle Nicolas Poussin. Encore une fois, nous comptons sur le civisme de chacun afin de respecter ces zones, nous vous remercions pour les enfants.



• 11 NOVEMBRE •

Le mercredi 11 Novembre, la commune de Léry tenait à commémorer l'armistice de 1918, malgré les conditions très particulières exigées par le confinement. Ainsi, dans le respect de la distanciation, et avec un public restreint au strict minimum, une commémoration a tout de même été observée. Madame la Maire a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, rendant hommage aux soldats qui par leur courage et leur abnégation ont permis à la France et aux français de jouir de leurs droits et de leurs libertés. A jamais, Léry se souvient.



• CCAS •

• COLIS DE NOËL •



Afin de ne pas prendre de risque sanitaire, nous vous proposons une solution de livraison pour les bénéficiaires du colis de Noël. Cette distribution se fera entre **le mardi 15 et le mardi 22 décembre**. Nous viendrons donc à votre rencontre, dans le respect des mesures sanitaires, afin d'échanger si vous le souhaitez, car la vigilance n'empêche pas la convivialité. Soyez attentifs à notre venue.

• ATELIERS NUMÉRIQUES •

En lien avec l'association «Delta 7», nous avons proposé des ateliers de formation au numérique pour les aînés de la commune. La pandémie de Covid-19 ne permettant pas de vous réunir, nous espérons que cette action sera de nouveau programmée par le département en 2021. Nous vous en informerons dès que nous aurons du nouveau. Néanmoins pour les plus aguerris d'entre vous, il est possible de participer à une formation aux outils numériques par visio-conférence depuis votre ordinateur ou votre tablette avec un formateur à votre écoute.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la mairie au 02.32.59.05.50 ou vous y rendre directement.

Mme CHRILAA Michèle reste disponible à l'adresse mail suivante: m.chriaa@communedelery.fr



• ENTREPRISES •

Nous vous présentons ici les différentes entreprises lérysiennes. Nous sommes fiers d'observer que certaines de ces entreprises s'impliquent dans la vie communale ou auprès d'associations. Le RC Léry a été sponsorisé (maillots, parkas) par les entreprises French Pizza, Henry Couverture et Pommier Électricité. Le Club du Troisième Âge a été en partenariat avec French Pizza (bons d'achat). Lors de l'opération «Nettoyons notre ville», l'entreprise Henry Couverture a mis à disposition son camion-benne. Nous sommes heureux de voir qu'une véritable solidarité communale opère à Léry.

Types	Enseigne	Adresse	Numéro
Alimentaire	French Pizza	45 C Rue du 11 novembre	02.32.61.35.65
	La Crémaillère	53 Rue du 11 novembre	02.32.59.05.54
	Boulangerie Lefrançois	1 Rue du 8 mai	02.32.59.44.97
	La Petite Marmite	20 Rue Voltaire	06.76.21.73.57
E N T R E P R I S E S	Le SANAC	55 Rue du 11 novembre	02.32.59.05.85
	Stéphanie Coiffure	45 Rue du 11 novembre	02.32.59.48.92
	SJA	34 Bis Rue Jacques Delaunay	
	UNIBETON	Lieu dit Les Vignettes	02.32.59.05.05
	SARL Garage 3000	107 Rue du 11 novembre	02.32.59.40.14
	Carrosserie Au Garage	3 Rue de Verdun	02.32.59.20.16
	SARL Berat	14 Rue Voltaire	02.32.40.43.95
	Pommier Électricité	2 Rue Jacques Prévert	06.72.49.71.34
	Henry Couverture	1 C Rue des Violettes	02.32.59.14.09
	Distrilac	2 Rue du 8 mai	02.32.59.06.14
	EL Décoration	101 Rue du 11 novembre	06.59.85.75.57
	Net' Sepultura	25 Rue Voltaire	06.46.34.00.26
	L'Yggdrasil	17 B Rue du 11 novembre	07.69.07.68.45
	Le Bois à l'Œuvre	17 B Rue du 11 novembre	06.74.04.57.54
Zephyr Audio	17 B Rue du 11 novembre	06.76.40.90.69	
Gites et chambres d'hôtes	Manoir Le Clos Bon Port	3 Rue Jules Ferry	02.32.59.85.55
	Manoir Saint-Ouen et Gîte des Émotelles	5 Place de l'Église	06.07.07.17.67
	Gîte du Maréchal Ferrant	6 Rue du souvenir	02.32.61.10.80
	Gîte de l'Eure	23 Rue de Verdun	07.70.22.56.46
	Les chambres du châtaignier	43 Ter rue de Verdun	02.32.59.45.66



• SALLE DES PRUNUS •

Nous avons le plaisir de pouvoir réouvrir la Salle des Prunus après quelques travaux et une évaluation positive des normes de sécurité. La salle des Prunus sera désormais exclusivement réservée aux associations lérysiennes et aux partenaires. Dès que la situation sanitaire le permettra, ceux-ci pourront alors s'y installer et enfin faire revivre cette salle.



• LA COMMUNICATION •



Mairie de Léry
47 Rue du 11 Novembre
27690 LÉRY



Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi: 9h00-12h00 / 14h00-18h00

Mercredi: 9h00-12h00 / 14h00-18h00

Vendredi: 9h00-12h00 / 14h00-18h00



Numéro de téléphone:

02.32.59.05.50



Fermée le:

Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche

Continuez de suivre l'actualité lérysienne sur les réseaux:



Le site Internet :
[www.communedelery.fr](https://www.www.communedelery.fr)



Mail :
secretariat@communedelery.fr



Facebook :
Commune de Léry

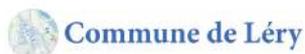


Instagram :
communedelery



YouTube :
Commune de Léry

Nous sommes heureux de vous annoncer que le nouveau site internet de la commune est désormais ouvert.



[ACCUEIL](#) [LA MAIRIE](#) [LA COMMUNE](#) [LES SERVICES](#) [ENFANCE](#) [ACTIVITÉS & ASSOCIATIONS](#) [CONTACT](#)



• L'ARBRE DE SUZANNE •

C'est avec peine que nous avons appris le décès de Mme Suzanne QUILLEC, qui était ATSEM à la commune de Léry durant trente années. Un camélia a été planté en son hommage à l'entrée des écoles. Nous vous joignons le discours de Mme la Maire pour «L'arbre de Suzanne».

«Chacun de nous laisse une empreinte dans ce temps de passage qu'est la vie. Dans notre famille bien sûr mais aussi auprès des amis, des collègues, des voisins. Cette empreinte est différente pour chacun mais aujourd'hui nous sommes réunis pour évoquer celle laissée par Suzanne.»

Suzanne, c'est la dame de l'école qui accueille la première enfance. C'est la dame qui sèche les larmes de la séparation d'avec papa et maman, qui rassure à l'entrée du dortoir, qui félicite lors de la première réussite, qui accompagne la prise d'autonomie, qui aide dans les gestes quotidiens, ceux que l'on ne sait pas bien faire encore à 3, 4 ou 5 ans. Suzanne a appris à bien des enfants, non seulement à enfiler son manteau tout seul, à choisir le crayon de la couleur préférée et savoir la nommer mais surtout elle a donné de la bienveillance, de l'attention et de la gentillesse.

Mais Suzanne c'est aussi la dame qui peut gronder, réprimander parce que l'Education, c'est aussi donner des limites. Quel enfant pouvait en vouloir à Suzanne ?

Suzanne a vu passer des centaines d'enfants durant les trente années où elle a travaillé à l'école et je sais que l'empreinte laissée chez chacun d'entre eux est forte. J'en veux pour preuve ce joli mot d'un jeune adulte qui apprenant le départ de Suzanne a juste dit : «Ah non ! Pas ma Suzanne...» Alors je vous propose, pour que son empreinte reste un souvenir vivant, que la commune plante un joli camélia dans le jardin de l'école. Ainsi, à chaque génération d'enfants correspondra une nouvelle floraison du bel arbre que tous, nous appellerons l'arbre de Suzanne.»

Janick Léger, Maire de Léry



• ÉVÉNEMENTS À VENIR •

• SAMEDI 12 DÉCEMBRE •

**Le marché de Noël - Place Hérouard
(Sous réserve d'annulation)**



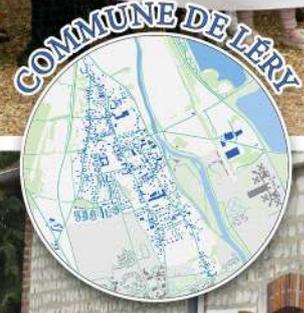
• SAMEDI 20 DÉCEMBRE •

Jury des décorations de Noël

Pour rappel, inscrivez-vous pour participer au concours : envoyez nom, prénom et adresse, soit à l'adresse mail n.lecarff@communedelery.fr ou directement en mairie.



Léry en mouvement



Mairie de Léry
47 Rue du 11 Novembre
27690 LÉRY
Numéro de téléphone:
02.32.59.05.50



Commune de Léry



www.communedelery.fr